



Signature d'un liquidation de biens chez notaire

Par **cloclo**, le **30/10/2010** à **14:01**

Bonjour,

Je suis en divorce. J'ai signé en mars dernier une liquidation de biens avec mon ex chez un notaire. Il était d'accord, il a signé un projet puis le document définitif. aujourd'hui, enfin le 11 octobre il n'est plus d'accord, il l'a mis sur sa requete et le juge va nommer un nouveau notaire pour effectuer une nouvelle liquidation de bien ? De plus il a quitté le domicile conjugal il vit avec quelqu'un et il me demande de lui verser une indemnité d'occupation de la maison de 750 euros. j'ai la garde de ma fille, je gagne 1500 euros je n'ai pas l'aide judiciaire alors que lui la à hauteur de 40%. La maison que nous avons fait construire est à moi propre à hauteur de 80%. Il faire réestimer la maison.

Répondez moi je ne sais plus quoi faire. Mon avocat ne fait rien, il attend...

merci beaucoup.

cloclo